

Bien vivre à Saint-Pal

Siou BIAN É SAN-PA

Bulletin municipal - Octobre 2014



Saint Pal TAXI

Solange MOINE

Transports médicaux conventionnés CPAM

Trajets Gares - Aéroports

Transport de colis - Palettes (capacité 3,5 T)

04 71 66 21 32 - 06 75 39 20 45

Lichemialle - SAINT-PAL-DE-MONS



Cap Chauffage



Poêles à bois et granulés

Chaudières à granulés

Entretien Chaudières fioul, gaz



Plomberie, Sanitaire

Rénovation complète de salles de bains

Cyrille COUDERC
Saint Romain Lachalm

06 23 76 40 71
cyrille@cap-chauffage.fr

SECURITEST

CONTROLE TECHNIQUE



C.T.A HAUTE-LOIRE

Ouvert : lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8h à 12h - 14h à 19h

Mardi 9h à 12h - 14h à 19h et le samedi de 8h à 12h

NOUVEAU ! Prenez RDV sur www.securitest.fr

Z.A. Les Pins - 43620 Saint Pal de Mons

04 71 66 48 15 - 04305@securitest.org



MDC

Christopher CARETTE

Maçonnerie Générale

Démolition - Rénovation - Joints de pierre

Devis gratuit et rapide • N'applique pas la TVA (article 29310)

Chemin du Vourze - 43620 Saint Pal de Mons

06 67 21 20 10 - 04 71 56 13 53

mdc.maconnerie.demolition@sfr.fr

Siret : 53354684300014



VOYAGES

Z.A. La Borie 2 - 43120 MONISTROL/LOIRE

04 71 75 65 95 - Fax. 04 71 75 65 92

e-mail : contact@voyages-gounon.fr



GARAGES : 43110 AUREC/LOIRE - 42100 SAINT-ÉTIENNE

Retrouvez nos actualités sur

www.voyages-gounon.fr

ÉLECTRICITÉ DU VELAY - SOUVIGNET -

EV

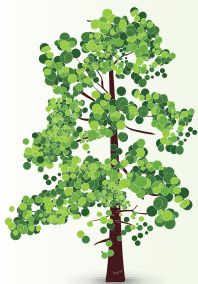
Électricité Générale

Chauffage Électrique

Courants Faibles

Rue de l'École - LICHEMIALLE - 43620 S^T PAL DE MONS

Tél. 04 71 66 69 48 - 06 80 08 47 26 • electriciteduvelay@orange.fr



Hubert BURELIER

Création - Entretien espaces verts

La Faye - Bourret

43620 SAINT PAL DE MONS

04 71 66 48 37

C.E.R

RÉSEAU



c'est être responsable

3 Montée des Lilas
43620 S^T PAL DE MONS

ROYER

Permis : Auto - Moto - Remorque

Formation : BSR - CACES

Récupération de points

Formations Cyclo, Moto

et Remorque sur piste privée

04 71 66 60 57 - 06 80 88 07 05

Agreement : 63343 0290 02470 2130



Fauvet Paul

PLÂTRERIE - PEINTURE

mais également ...

LOCATION de nacelle 16 mètres



Le Bois de la Garde - 43600 Ste Sigolène

04 71 66 14 93 - 06 71 00 58 30 paul.fauvet@orange.fr

Maçonnerie

Bruno CHEVALIER

Spécialiste Pierre • Façade • Terrasse • Renovation

04 71 66 42 22



3 Lot. Les Margots - SAINT PAL DE MONS

Sommaire

Edito du Maire

.....4-5

La vie municipale

Le nouveau conseil municipal	6
Constitution des commissions	7
Le budget	8-9
Accompagner le développement de nos villages	10-11

Ecoles, crèche

Du dynamisme et du mouvement à l'association Pirouette	12-13
La classe cirque	14
La classe mer	15
Historique de l'Ecole Publique Marcel Aymé de Lichemiaille	16-17

En bref

Se mettre en contact avec des services	18
Calendrier des Manifestations	18
Enquête publique	19
Programme des manifestations	19

Le clin d'oeil des Professionnels

Auto école BRUNO	20
L'atelier d'Art floral	20
La psychomotricité	21

Manifestations

La fête de la musique	22
Interfolk	23
100 ans de Madame Faure Marguerite	24
Country : saison 2013-2014	25
Vogue	26-27

La vie associative

Le forum des associations	28
Le qu'en dira-t-on ?	29
Association « Use s'mell »	29
L'ADMR	30
Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers Sigo-Pal	30
L'Amicale des Donneurs de sang	31

Patrimoine

Concordia	32
Sortie du topoguide Les Marches du Velay ... à pied !	33

Etat Civil

Naissances - Mariages	34
Décès	35

Rédaction - Photos - Diffusion : Mairie de Saint-Pal-de-Mons

Directeur de publication: Jean-François CONVERS

Membres de la commission :

Bernard BOUDAREL, Sylvie BRUNON, Christian GOUY, Denise LARDON,
Sonia MARTELLINO, Patrice MOUNIER, Patrick RIFFARD, Valérie SOUVIGNET

Conception - Compo - Régie : AuxCréationsLocales

Antenne AUVERGNE - 32, rue de l'Hôtel de Ville - 43130 RETOURNAC

Tél. 04 63 75 00 10 // crea@acl-communication.fr

Siège social : Firminy - R.C.S. Saint Etienne 802 987 511 000 10 - SASU ZEPHIR

Dépôt légal : à parution. Reproduction même partielle interdite. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire. Les textes et les photos sont fournis par la Mairie et n'engagent que celle-ci.

 AuxCréationsLocales

Edito du Maire



Chères Amies,
Chers Amis,

MERCI !

Vous avez été 1343 à vous déplacer à l'occasion des Élections Municipales et Communautaires pour accomplir votre devoir citoyen. Ce taux de participation de près de 80 % traduit, s'il en était besoin, votre intérêt pour votre Commune et aussi, votre capacité à vous mobiliser dès lors qu'il s'agit de s'engager et de peser sur l'avenir de Saint-Pal-de-Mons. C'est un bel exemple de Démocratie Locale au regard également du nombre de candidats en présence 57, signe évident que la gestion de la Commune intéresse beaucoup d'entre nous. Mes remerciements vont également à ceux qui ont eu la volonté d'exprimer une voie différente.

Je remercie du fond du cœur, et avec moi toute mon Équipe de « Mieux Vivre Ensemble à Saint-Pal », les 63.40 % des électeurs qui ont fait le choix de nous accorder leur confiance. C'est pour nous, élus, un socle

de confiance et un socle de légitimité. Je mesure à la fois l'honneur qui nous est fait mais également son importance et la responsabilité qui nous incombe pour l'avenir de notre Commune. C'est un résultat qui nous engage aussi pour les six années à venir. En effet, il est à la fois le témoignage de la satisfaction des habitants de notre Commune sur l'action engagée depuis 2008 et celui de leur volonté de voir notre travail se poursuivre pour une Commune toujours plus agréable, plus belle, plus harmonieuse et plus dynamique.

Aujourd'hui comme hier, je suis le Maire, nous sommes l'Équipe Municipale de tous les habitants de Saint-Pal-de-Mons et au-delà des sensibilités de chacune et de chacun, des convictions personnelles et des intérêts particuliers, nous nous devons d'oeuvrer dans le sens de l'intérêt général et du bien commun.

Notre action sera guidée par deux passions : notre Commune de Saint-Pal-de-Mons et ses habitants. Elle sera guidée également par des valeurs qui ont dessiné notre engagement au fil du temps. Avec ce mandat que nous conduirons jusqu'en 2020, nous ferons vivre l'héritage de l'Équipe précédente à qui je veux rendre un vibrant hommage pour celles et ceux qui ont fait le choix de ne pas se représenter :

Marlène CHAMBERT, Valérie SOUVIGNET, Jérôme PEYRARD, Kiki TEYSSIER et Ludovic COLLARD, sans oublier ceux qui nous ont accompagnés sur la liste : Annette LOMBARD et Patrick PASSOT. J'ai aussi une pensée reconnaissante pour Isabelle SOUCHON, trop tôt disparue. Comme nous l'avons fait avec elle, nous travaillerons au service de Saint-Pal-de-Mons et des San Palous, avec la même exigence, notamment sur ce dossier sensible qu'est la gestion rigoureuse de nos impôts et surtout avec cette volonté plébiscitée par nos électeurs : « toujours plus d'ambition pour Saint-Pal-de-Mons » et « toujours plus de mieux Vivre Ensemble pour ses habitants ».

S'il convient de conforter les dynamiques déjà engagées, nous souhaitons développer une action municipale renouvelée, pour répondre encore mieux aux enjeux de demain ... Une action municipale qui s'inscrit à la fois, dans la proximité et dans les besoins liés à la vie quotidienne de chacun, animée par des valeurs de solidarité, de progrès, de justice sociale et d'égalité des chances et enfin qui dessine des perspectives d'avenir grâce à une nouvelle dynamique intercommunale. Le chantier de la Mutualisation en est le parfait exemple afin de mutualiser et d'optimiser ensemble.

Pour que demain ces actions prennent toute leur dimension au service des habitants, il nous faudra mobiliser l'engagement de tous dans lequel, aux côtés des Élus, le personnel municipal et nos partenaires tiendront un rôle essentiel.

Avec passion et ambition pour Saint-Pal-de-Mons et ses habitants mais aussi avec exigence et sens de la gestion, nous souhaitons donner un nouveau souffle à notre Commune : pour continuer à faire de Saint-Pal-de-Mons une Commune attractive qui donne envie d'y vivre, de s'y retrouver... Pour faire de Saint-Pal-de-Mons une Commune qui réussit son avenir et celui de ses habitants.

A l'heure où le monde est tiraillé par la violence et par un climat plus qu'instable, la douceur de vivre à Saint-Pal-de-Mons fait plaisir à voir. Cette douceur de vivre ne doit pas occulter l'amélioration de votre quotidien. Dans les prochains mois, nous continuerons d'aller à votre rencontre pour cerner plus précisément vos besoins au sein de vos Villages respectifs comme nous l'avons déjà entrepris depuis 2008. Un quotidien qui a bougé pour de nombreux Villages où nous avons essayé de prendre en compte la réalité de chacun de vos Hameaux avec parfois plus de temps que nous l'aurions souhaité dans la

finalisation. Mais c'est aussi cela la mutualisation des différents équipements et réseaux.

A l'aube de cette nouvelle année scolaire, je ne peux passer sous silence la mise en place des nouveaux rythmes qui ont été naturellement l'objet de nombreux débats. S'agissant d'une compétence de la Communauté de Communes des Marches du Velay ou plus précisément du Pays de Montfaucon-en-Velay pour notre École Intercommunale « Marcel AYME », c'est elle qui a eu la lourde charge de préparer un projet éducatif de territoire pour l'ensemble des huit Communes qui la composent. Cette compétence exercée au niveau intercommunal ne nous exonère pas, au niveau de la Commune de Saint-Pal-de-Mons, de tout mettre en oeuvre pour que ces nouveaux rythmes scolaires soient véritablement bénéfiques pour tous les écoliers. Nous devons ainsi miser sur la jeunesse, fondement de notre

avenir, sans oublier le lien fondamental avec nos anciens qui ont tant à nous transmettre. C'est aussi les fondements même de l'évaluation qui sera engagée prochainement avec les acteurs de ce Projet en lien aussi avec nos Associations que nous souhaitons vivement intégrer à la démarche.

C'est de cette façon qu'à Saint-Pal-de-Mons, ensemble, en allant à votre rencontre, nous saurons bâtir notre projet de Commune, ouvrir de nouvelles perspectives de développement. C'est ainsi que le territoire, porté par une ambition solide et une vision claire, consolidera sa nouvelle dynamique initiée depuis 2008 et un fort rayonnement dans les années à venir.

Vous pouvez compter sur notre disponibilité pour agir au plus proche de vous avec l'ensemble de l'Équipe Municipale,

Bien fidèlement avec vous
et avec toujours la même passion
de mieux vivre ensemble à Saint-Pal.

Votre Maire

Patrick RIFFARD

La vie municipale

Le nouveau conseil municipal



Patrick RIFFARD
Maire



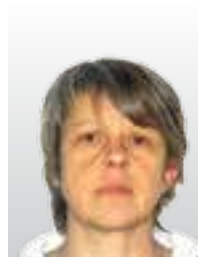
Sandrine ARNAUD
Conseillère Déléguée



Marie-Jo BARDEL
Adjointe



Bernard BOUDAREL
Adjoint



Sylvie BRUNON
Conseillère municipale



Laure CHANTELOUBE
Conseillère municipale



Jean-Francois CONVERS
Conseiller délégué



Isabelle DIGONNET
Conseillère municipale



Jean-Pierre FAYARD
Adjoint



Guy FOUVET
Adjoint



Francine GARRIER
Conseillère municipale



Denise LARDON
Conseillère municipale



Emmanuel MARTELLINO
Conseiller municipal



Maryvonne MASSARDIER
Conseillère municipale



Nathalie MICHEL
Adjointe



Jacques MOGIER
Conseiller municipal



Patrice MOUNIER
Conseiller municipal



Daniel ROUX
Conseiller municipal



Gérard SABOT
Conseiller délégué

Constitution des commissions

TRAVAUX	<i>Sandrine ARNAUD, Bernard BOUDAREL, Guy FOUVET Gérard SABOT, Daniel ROUX</i>
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	<i>Sandrine ARNAUD, Bernard BOUDAREL, Guy FOUVET Emmanuel MARTELLINO, Gérard SABOT</i>
VOIRIE	<i>Sandrine ARNAUD, Bernard BOUDAREL, Guy FOUVET Jacques MOGIER, Gérard SABOT</i>
JEUNESSE	<i>Marie-Jo BARDEL, Sylvie BRUNON, Nathalie MICHEL, Francine GARRIER, Denise LARDON, Emmanuel MARTELLINO</i>
C.C.A.S.	<i>Marie-Jo BARDEL, Marthe BONCHE, Sylvie BRUNON, Laure CHANTELOUBE, Denise LARDON, Odile MONDON Patrick PASSOT, Marie-Claude SOUVIGNET, Béatrice TEYSSIER, Viviane CHOMARAT, Marie-Christine HAMARD</i>
VIE ASSOCIATIVE	<i>Marie-Jo BARDEL, Emmanuel MARTELLINO, Nathalie MICHEL</i>
COMMUNICATION, PRESSE, BULLETIN MUNICIPAL	<i>Bernard BOUDAREL, Sylvie BRUNON, Jean-François CONVERS Christian GOUY, Denise LARDON, Patrice MOUNIER, Valérie SOUVIGNET, Sonia MARTELLINO</i>
CULTURE ET PATRIMOINE	<i>Jean-François CONVERS, Isabelle DIGONNET, Maryvonne MASSARDIER</i>
ANIMATIONS, MANIFESTATIONS	<i>Bernard BOUDAREL, Jean-François CONVERS, Gérard SABOT</i>
FINANCES	<i>Isabelle DIGONNET, Jean-Pierre FAYARD, Nathalie MICHEL</i>
APPEL D'OFFRES	<i>Titulaires : Bernard BOUDAREL, Nathalie MICHEL, Gérard SABOT Suppléants : Jean-Pierre FAYARD, Guy FOUVET, Daniel ROUX</i>

La vie municipale

Le budget

Le conseil municipal, au cours de sa séance du 25 avril dernier, a procédé à l'adoption des Comptes Administratifs 2013 et du Budget Primitif 2014.

BUDGET PRIMITIF 2014

• Budget principal

Section de fonctionnement :

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 1 782 888 €

Section d'Investissement :

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 2 648 431.82 €

Les principales opérations en investissement sont les suivantes : Poursuites des opérations déjà engagées les années précédentes :

- Aménagement des bâtiments divers
- Restauration du petit patrimoine
- Sécurisation de Lichemiaille
- Aménagement de villages
- Aménagement de la rue Centrale
- Eclairage public et voiries diverses

Opérations nouvelles :

- Extension école publique intercommunale de Lichemiaille

« Marcel Aymé », en collaboration avec la commune de Saint-Romain Lachalm

- Aménagement de la Cantine Intergénérationnelle
- Construction d'un abri à sel
- Création d'une nouvelle réserve incendie

• Budget « Assainissement »

Section de fonctionnement :

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 186 687.83 €

Section d'Investissement :

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 909 382.71 €

Les principales opérations en investissement sont les suivantes : Poursuites des opérations déjà engagées :

- Assainissement Lichemiaille, les Pinatelles, La Pouyat, Jourdy
- Nouvelles opérations :
 - Montée de Bartou et rue centrale
 - Assainissement les Bruyèrettes, Le Pontonnet et Espinasse

• Budget « pôle médical »

Section de fonctionnement :

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 77 894.45 €

Section d'Investissement :

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 986 587.21 €

• Budget « Pompes funèbres »

Section de fonctionnement équilibrée à hauteur de 4 153.16 €

• Budget « C.C.A.S. »

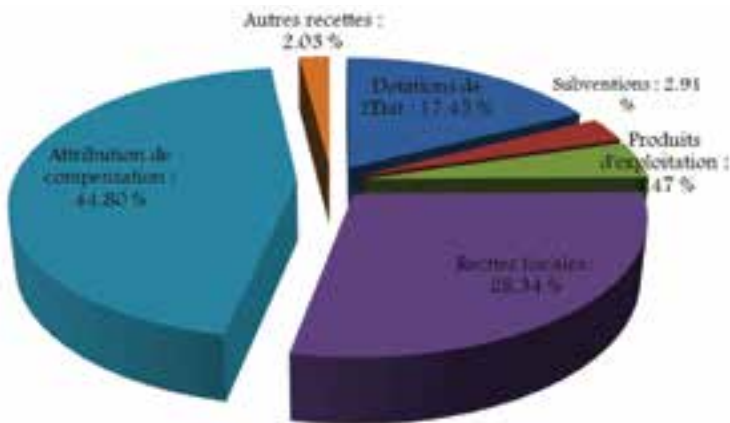
Section de fonctionnement équilibrée à hauteur de 17 445.33 €

En matière de fiscalité, les taux votés sont les suivants, et maintenus sans augmentation depuis de nombreuses années : 8.08 % pour la taxe d'habitation, 9.81 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 56.57% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.



RÉALISÉ 2013

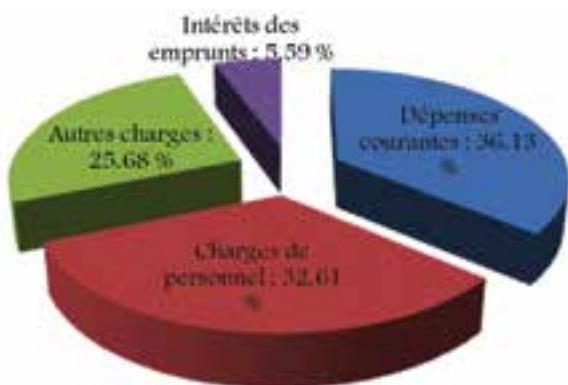
Section de fonctionnement : Recettes réelles



Dotations de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement/ Dotation de Solidarité Rurale...)	302 436.00€
Subventions	50 432.00€
Produits d'exploitation	77 566.43€
Recettes fiscales	491 356.28€
Attribution de Compensation	776 563.00€
Autres recettes	35 151.43€
TOTAL	1 733 505.14€

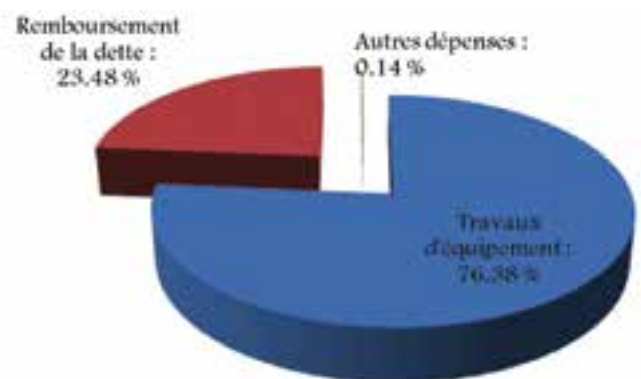
Dépenses réelles de fonctionnement

Dépenses courantes	569 076.00€
Charges de personnel	513 600.00€
Autres charges	404 460.45€
Intérêts des emprunts	88 000.00€
TOTAL	1 575 136.45€



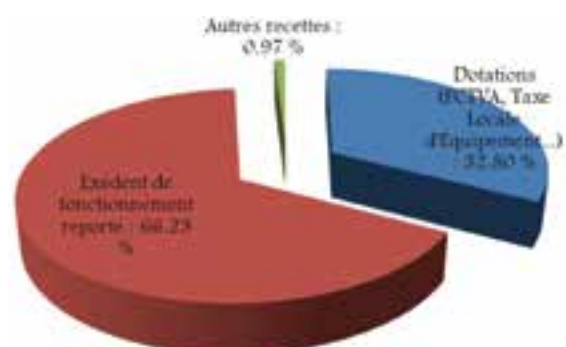
Section d'investissement Dépenses réelles

Travaux d'équipement	828 731.00€
Remboursement de la dette	254 739.00€
Autres dépenses	1 500.00€
TOTAL	1 084 970.00€



Recettes réelles d'investissement

Dotations (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, Taxe Locale d'Équipement...)	200 809.00€
Excédent de fonctionnement reporté	405 498.00€
Autres recettes	5 949.00€
Total	612 256.00€



La vie municipale

Accompagner le développement de nos villages

1

Travaux réalisés dans le cadre du budget d'Investissement communal général, voté en 2013

Le Conseil Municipal avait décidé de refaire les réseaux d'assainissement antérieurs, vétustes et ne répondant plus aux normes actuelles. Il s'agissait en particulier de séparer en deux réseaux distincts les Eaux de Pluie et les Eaux Usées. Il fut décidé également de saisir la réalisation de ces travaux comme une opportunité pour enfouir dans les tranchées les « réseaux secs », c'est-à-dire les lignes téléphoniques, électriques et la fibre optique (celle qui permet l'utilisation d'Internet en Très Haut Débit). Sur certains tronçons, le Syndicat des Eaux Loire-Lignon voulut lui aussi profiter de l'occasion pour installer des canalisations permettant un débit plus important et l'alimentation de constructions nouvelles. C'est au Bureau Chanut de Monistrol-sur-Loire que fut attribuée l'étude de faisabilité et le suivi des travaux pour les Villages des Amatis, de La Bruyère, de La Charatte et de la Pouyat. Ces

travaux en cours de réalisation, il fut décidé, comme cela fut le cas à la Pouyat, d'étendre ces aménagements. Le suivi de ces travaux complémentaires d'extension fut assuré, dans un souci d'économie, par les élus chargés de l'aménagement de la Commune.

De ce fait, les travaux ont, bien sûr, pris plus de temps qu'attendu par les riverains et habituels utilisateurs de la route et engendré pour eux des difficultés de circulation. L'Équipe Municipale les remercie pour leur compréhension et leur patience. Et, désormais, plus de pylônes qui gâchent la vue, plus de fils qui cassent sous le poids de la neige : une compensation non négligeable à la gêne temporaire, n'est-ce pas ? Mais, où se percheront dorénavant les hirondelles ? Peut-être sur le rebord de la toiture de votre maison ? C'est aussi l'attention permanente portée à nos Villages et à ses Habitants afin de Mieux Vivre Ensemble.



La Pouyat avant



La Pouyat après



Chemin Chamblanche



2

Aménagements réalisés dans le cadre de «travaux en régie»

D'autres travaux ont été réalisés dans un cadre financier un peu particulier : sur un Budget d'Investissement, certes intégré au Budget Général, mais comptabilisé comme tel, et dédié spécialement à une réalisation d'équipement. Ils ont été entrepris dans le but de faire contribuer et de valoriser comme il se doit le travail des employés municipaux à un Investissement général pour la Commune. Celui qui consiste à entretenir et à

améliorer l'état de certains chemins de campagne de façon à les rendre tout à fait praticables et à faciliter ainsi la promenade et la découverte de la nature. C'est le cas de la réfection du chemin qui relie la Rivoire, le Vivier à Lichemaille en passant par les bois de Chamblanche. A signaler que pour des travaux financés de cette façon, il est possible, pour la Commune, de récupérer une majeure partie de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.



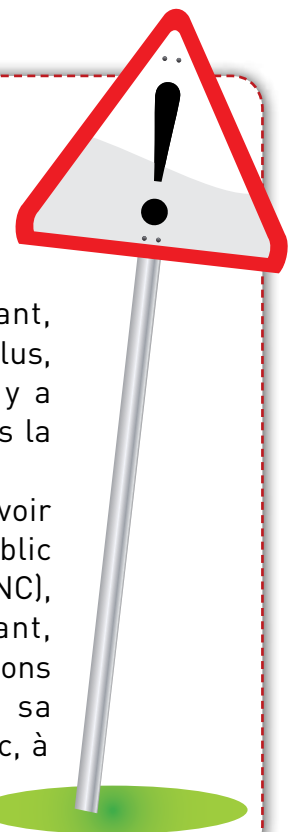
3

Travaux à venir

La Commune va poursuivre la remise aux normes des réseaux d'assainissement dans les villages qui n'en possèdent pas encore. Elle engage ces dépenses dans un souci double : assainir l'environnement naturel des habitants et améliorer leur quotidien. Cet objectif environnemental est essentiel pour l'avenir de nos Territoires et de ses Habitants. Ces réseaux, en effet, seront conçus de façon à pouvoir capter les Eaux Usées de ceux qui le souhaiteront et les emmener jusqu'à la Station de Traitement de Farnet. En utilisant ces réseaux communaux, ils éviteront les

problèmes liés à l'assainissement individuel : fosse septique bouchée, épandage sauvage, coût important, contrôle permanent... Une fois de plus, se trouve démontré l'intérêt qu'il y a eu à investir de l'argent public dans la création de cette Station.

La Municipalité tient à faire savoir à la population que le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), organisme public et indépendant, effectue des contrôles des installations d'assainissement individuel de sa propre initiative. En aucun cas, donc, à la demande de la Mairie.



Ecoles, crèche

Du dynamisme et du mouvement à l'association Pirouette

Vendredi 16 Mai ont eu lieu les portes ouvertes et l'Assemblée Générale du multi accueil Pirouette de la commune de St Pal de Mons.

Cette rencontre fut l'occasion d'un moment de découverte des différents espaces du multi accueil, d'échanges avec le personnel de la structure et de convivialité. Les parents pouvaient naviguer librement au sein de la structure car deux membres du personnel du multi accueil avaient été libérées pour s'occuper des enfants présents durant les portes ouvertes et l'Assemblée Générale.

L'association Pirouette a aussi profité de cette rencontre pour présenter le hall d'entrée du multi accueil Pirouette récemment aménagé par ses membres. Les couleurs et l'esprit de vie de cet espace reflètent bien le dynamisme de ces membres. Il faut savoir que l'investissement des parents est primordial pour un bon

fonctionnement de la structure.

Ils ont pu également parler de leur rôle et missions au sein de l'association. Ce fut l'occasion de faire appel à de nouveaux membres... Ce qui a suscité l'engagement de nouveaux parents.

Lors de l'Assemblée Générale, les membres de l'association et la Direction ont présenté les bilans moral, financier et d'activité 2013 de la crèche.

Les projets pour l'année à venir ont été exposés, ainsi que l'élection des membres du nouveau Conseil d'Administration. L'accent a été mis sur le grand investissement de l'équipe de professionnels vis-à-vis de l'important taux d'occupation fin 2013 et par rapport aux nombreuses formations professionnelles suivies. La Vice Présidente et la Directrice ont tenu, d'ailleurs a remercier l'ensemble de l'équipe pour cette grande implication.

A ce titre, l'équipe a débuté une formation avec Mme Lachaussée du cabinet Li-Consulting pour réécrire le Projet Éducatif et Pédagogique de la structure.

Un travail considérable a été réalisé au niveau des objectifs de travail, des valeurs et du sens que les salariés vont donner à leur travail auprès des enfants accueillis. Une présentation du Projet Éducatif et Pédagogique terminé sera effectuée à la rentrée de septembre auprès des familles.

Les parents ont pu également découvrir que l'équipe entière s'était formée en tant que Sauveteur Secouriste au Travail. Une initiation aux gestes d'Urgence Pédiatrique a aussi été proposée à l'initiative de la Communauté de communes Les Marches du Velay. Les salariés du multi accueil ont également travaillé avec Mme Leplat, Psychomotricienne, sur le thème de l'éveil Psychomoteur comme soutenant à l'activité de pensée et de relation et qui s'inscrit dans le développement global de l'enfant. Formation théorique en soirée et observations sur le terrain en journée.

Une présentation du bilan d'activité de l'année 2013 a permis aux parents de découvrir par l'intermédiaire d'un diaporama :





- les différentes activités pouvant être proposées : peinture, transvasement, jardinage, pâtisserie, parcours de motricité...
- les professionnels extérieurs intervenus en lien avec le projet annuel d'éveil musical construit avec les différents services et accueils petite enfance de la communauté de communes Les Marches du Velay : Le groupe DONI DONI, Aurélien MEALIER, la compagnie POUDRE D'ESPERLUETTE.
- les partenariats réguliers tout au long de l'année comme les échanges inter générationnels avec les résidents de la Maison de Retraite de St Pal de Mons, les rencontres avec les enfants du Relais Assistantes Maternelles Les 6 Loupiots en Marche, les temps de lecture et d'animation au sein de la Médiathèque...
- de nombreuses sorties ou venues ont eu lieu en 2013 : visite de la boulangerie MOULIN, visite de la caserne des Sapeurs Pompiers de

St Pal/ Ste Sigolène, les journées d'accueil en temps passerelle des écoles de St Pal de Mons et de Lichemiaille, Carnaval dans les rues de St Pal de Mons, la visite des chèvres Cannelle et Paprika ...

La soirée s'est clôturée, comme les années précédentes, autour d'un verre de l'amitié qui a permis à chacun de prendre le temps d'échanger plus longuement sur tout ce qui avait été présenté. Ce fut une belle soirée de rencontre...



multi-accueil
« PIROUETTE »

18 rue du Pontonnet
43620 SAINT PAL DE MONS

04 71 75 09 01

Menuiserie
Charpente
Couverture

Tél. **04 71 66 17 15**
Port. **06 88 96 42 71**

André ÉPARVIER

Atelier-Livraison
Route d'Yssingeaux

La Roue
43600 S^TE SIGOLÈNE

AEP GROUP

Z.A. Les Pins - 43620 Saint Pal De Mons

04 71 66 69 83 Fax 04 71 66 69 84
aep@aep-group.com

Ecoles, crèche

La classe cirque

Du mercredi 25 juin au mercredi 30 juillet, la Médiathèque a exposé des productions d'élèves de l'Ecole Marcel Aymé : collages, dessins, peintures sur le thème du cirque et un diaporama photo.

Cette exposition était comme un prolongement de diverses et passionnantes activités proposées à ces enfants durant les jours précédents.

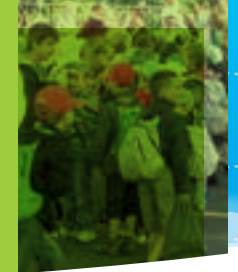
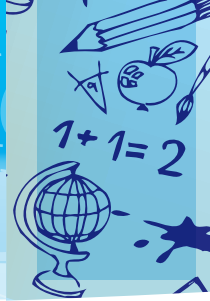
Cela avait commencé le 16 juin, la classe de CP et une partie de la classe de CE2, soit 21 élèves, avaient pris la direction du Mont Joyeux à Tence. Ils étaient accompagnés par Françoise, leur institutrice et par Laura. Durant les deux premiers jours, ils purent découvrir

différentes activités du cirque : le jonglage, la magie, la clownerie et les jeux d'équilibre. Chaque élève eut ensuite à choisir une spécialité et tous s'entraînèrent à cette activité pendant le reste de la semaine. Le soir, des veillées étaient organisées par les animateurs. Le vendredi soir, ils présentèrent un spectacle en costume et sous le chapiteau, comme de vrais artistes, devant de nombreux parents surpris et fiers de leur enfant. Après ce séjour, à l'école, dans le cadre

des travaux d'arts plastiques, ils réalisèrent des productions. Elles leur permirent d'exprimer avec des formes, des couleurs, des matières ce qu'ils avaient découvert, auparavant, d'intéressant dans le monde du cirque et les sentiments que cela avait fait naître chez eux.

Bravo aux jeunes artistes et félicitations aux animateurs et encadreurs qui les ont aidés à créer ces œuvres très spontanées et très fraîches.





La classe mer



Depuis septembre 2013, nous en parlions en classe et début juin, les enfants du primaire se sont mis à compter les jours qui nous séparaient du départ.

Et puis le grand jour est arrivé. Lundi 23 juin grande effervescence sur le parking des Services Techniques, nous allons enfin prendre la route du Sud de la France. 94 enfants valises à la main attendaient les cars qui allaient nous conduire vers le soleil, la mer. Après un arrêt au Pont du Gard avec la visite du Musée et de la Garrigue. Nous continuons notre route via Sète où nous nous installons pour 5 jours au Centre de Vacances du Lazaret situé dans un grand parc ombragé au bord de la

plage : un petit paradis !

Les visites s'enchaînent : Musée Paul Valéry (découverte de peintres comme Di Rosa, Combas, Desnoyers et atelier de peinture avec un peintre colombien), musée Agathois (traditions et art languedocien), aquarium d'Agde, découverte de l'étang de Thau en bateau avec vision sous-marine, Moulin d'Alphonse Daudet et Baux de Provence. Nous avons tout de même répondu à l'appel de la grande bleue qui nous tendait

les bras. C'est ainsi que nous sommes allés à deux reprises profiter de la mer et du sable. Nous avons même fait connaissances avec les anémones de mer qui prenaient un malin plaisir à caresser les baigneurs et à laisser quelques boutons en souvenir.

Mais voici que vendredi pointe son nez et il est temps de refaire les valises et prendre le chemin du retour des souvenirs plein la tête.

« Quand repartons-nous maîtresse ? ».

Ecoles, crèche

Historique de l'École Publique Marcel Aymé de Lichemiaille

L'école publique Marcel Aymé de Lichemiaille, fraîchement rénovée, n'a pas toujours connu cette prospérité. Voici son histoire.

Les années 1881 et 1882 marquent un tournant important pour l'école en France. En effet, les Lois FERRY pour un enseignement gratuit, obligatoire et laïc sont votées. Ainsi se pose la question de la création d'une école publique. En 1902, après de longues discussions entre la commune de Saint-Pal-de-Mons et celle de Saint-Romain-Lachalm et une entente difficile, un bail est enfin signé. C'est donc la maison BOUCHARDON qui accueillera la première école

publique mixte du village. La maison de la Béate était le seul lieu d'instruction des enfants du village jusqu'à ce jour-là. Plusieurs institutrices ont marqué cet endroit comme Mme BOUCHARDON (la propriétaire), «la demoiselle FAYOLLE», et les «demoiselles BAZIN». Ce bâtiment existe toujours et appartient aujourd'hui en partie à la famille PALMEIRA.

Etant donnée la vétusté de cette bâtisse, après 10 ans d'enseignement, en 1912, les

deux communes se rejoignent sur l'idée de construire un bâtiment dédié. Malheureusement, la Première Guerre Mondiale oblige ce projet à être mis de côté.

Après un apaisement de la situation, en 1922, un terrain est enfin acheté afin de concrétiser ce projet. En vain, car l'eau potable n'était pas présente sur le terrain CONVERS à cause de la proximité des fosses à purin.

Le 12 août 1923, le Préfet fait donc appel à un géologue, Monsieur GARDE, qui conseille de s'orienter vers des terrains à la Rivoire ou Tirvolet.

Le 30 Mai 1926, le conseil municipal demande la fin de l'école mixte, et la création d'une classe pour garçons et d'une classe pour filles, car cela présenterait «un danger pour les petits garçons et les petites filles». Cette proposition n'aboutira pas.

Plusieurs années durant, le Préfet reste axé sur le projet d'achat d'un terrain.

C'est chose faite en 1927, la commune se porte acquéreur du terrain près de la voie ferrée, où se trouve actuellement la scierie GOUY.

Les propositions de 1931 puis 1932 pour la construction seront





refusées car trop onéreuses, et le projet n'aboutira donc pas.

Le bail avec Madame BOUCHARDON est rompu en Juillet 1934, la commune est donc à nouveau à la recherche d'un local pouvant accueillir les élèves.

L'entreprise CHOMARAT à Saint-Romain-Lachalm effectuée à ce moment-là, à la demande de Pierre ROUCHON, des travaux dans l'ancienne usine COLLARD qui avait été ravagée par un incendie. Par la suite, un agrandissement est fait dans le but d'accueillir l'école dans ces nouveaux locaux. Après inspection en 1935, la proposition de Monsieur ROUCHON est acceptée. Une quarantaine d'élèves occupent ainsi deux classes de 25m² chacune, une cour médiocre et son préau.

Instituteurs de 1961 à 1973, le couple VIGOUROUX se démène afin d'offrir aux élèves de meilleures conditions de travail, la maison ROUCHON demeurant trop exigüe, et le confort étant sommaire. En effet, une délibération de mai 1963 décrit : « Ses planchers se pourrissent, les plafonds se désagrègent ». Les parents ont également commencé à apporter leur soutien, notamment en menant les premières actions périscolaires comme le concours de belote, devenant par la suite la kermesse dont la tradition se perpétue aujourd'hui.

Ces efforts généraux n'ont pas été vains puisque le 31 Août 1963, une délibération insiste sur le fait qu'il devient urgent de construire

une école publique. L'architecte Monsieur KAEPPELIN du Puy-en-Velay est désigné pour l'étude du projet et la subvention des travaux, tandis que la commune de Saint-Pal-de-Mons est chargée de la répartition des dépenses.

Depuis les conseils de 1923 du géologue Monsieur GARDE, le terrain CONVERS (acheté en 1958, payé aux 2/3 par Saint-Pal-de-Mons et 1/3 par Saint-Romain-Lachalm) intéresse pour concrétiser ce projet tant attendu. Le 7 Mai 1966, le préfet de la Haute-Loire donne son accord pour la construction de l'école publique intercommunale dont le montant total du devis s'élève à 198 490 francs. Les travaux commencent donc en Novembre 1966 et s'achèvent le 8 mars 1968 afin que les élèves puissent occuper les lieux à leur retour des vacances de février. Un ramassage scolaire est d'ores et déjà mis en place, et le restaurant BAYON s'occupe de la cantine. Un nouveau départ s'offre à l'école publique mixte intercommunale de Lichemialle.

Cependant, à la rentrée scolaire 1989-1990, les effectifs (de 18 élèves) sont considérés comme insuffisants pour conserver deux classes. Le cycle maternel devrait être supprimé et les enfants les plus jeunes devraient être contraints d'utiliser le transport scolaire pour rejoindre d'autres écoles. Face à cette menace de nombreuses activités sont mises en place par les parents et les enseignants (Claude CHAUDY et

Claude COTTIER) avant et après les cours : sport, théâtre, espace repos.... Toutes ces actions, associées à la mobilisation et à l'implication des élus, ont permis à l'école de sortir de l'oubli, et elle a donc été sauvée.

Ces difficultés surmontées, l'école publique Marcel Aymé ne cesse de s'améliorer depuis ce jour. En 1992, a lieu la première classe de découverte. En 1996, l'école acquiert du matériel informatique. En juin 2003, la décision d'effectuer des travaux d'extension de l'école est prise. Le devis total d'élèvera à 270 944,23€ TTC. En 2005, l'école s'appellera désormais Marcel Aymé, auteur des œuvres « Les Contes du Chat Perché » et « La Jument Verte », en référence au cadre bucolique de l'enceinte.

Aujourd'hui, à nouveau, les effectifs ayant beaucoup augmenté (130 élèves), la décision a été prise, en commun accord entre les deux communes concernées, d'agrandir les bâtiments de cette école. Tout devrait être terminé pour la Toussaint. Un article fera le point sur ces travaux et leur coût.

Pour terminer, il convient de rappeler que les dépenses d'investissement sont, à l'école publique Marcel Aymé, à la charge entière des deux communes.

En bref

Se mettre en contact avec des services

1- La Mairie

- **Par tél.** : 04 71 61 01 51
- **Par mèl (courriel)** :
contact@mairie-saintpaldemons.fr
- **En allant sur le site web (internet)** :
mairie-saintpaldemons.fr

2- La Maison Médicale

- **Accueil** : 04 71 56 45 45
- **Cabinet infirmier** :
04 71 56 45 46 ou 06 03 39 41 77
- **Médecins** : PEZET M. : 04 71 56 45 44 ou
RAVOIRE Q. : 04 71 56 45 44
- **Acupuncteur** : BERGERON A. : 06 14 50 21 66
- **Ostéopathe** : DENIS R. : 04 71 59 11 36
- **Dentiste** : KERRATIA B. : 04 71 56 45 43
- **Psychologue** : MALLET F. : 06 17 16 09 97
- **Psychomotricienne** :
BLACHON J. : 06 59 37 06 52
- **Kinésithérapeute** :
CHAUSSINAND C. : 04 71 56 45 47

3- La pharmacie 04 71 66 16 00

4- Les Sapeurs Pompiers le 18 ou le 112

5- Le Centre Culturel

- **Médiathèque** : 04 71 75 00 88 ou mèl :
bibliotheque.saintpaldemons@orange.fr
- **Office de Tourisme** : 04 71 75 00 88 - mèl :
saintpal@lesmarchesduvelay-tourisme.fr

6- La déchetterie

- **SYMPPTOM (Monistrol)** : 04 71 75 57 57

7- Le ramassage des ordures ménagères

- **Com. Com. Marches du Velay** : 04 71 61 74 34

8- Le ramassage des encombrants

- signaler à la mairie ce qu'il y à ramasser

Question : à propos des photos de la couverture

Où peut-on voir, sur la commune de Saint-Pal-de-Mons, un rocher dans lequel ont été taillées de telles marches ? (Réponse dans la prochaine édition)

Calendrier des Manifestations 2015

Octobre

Samedi 4 : Comité des Fêtes •
Soirée karaoké • Salle des Fêtes

Samedi 25 : Comité des Fêtes •
Fête des enfants • Salle des Fêtes

Novembre

Vendredi 7 : Donneurs sang •
Don • Gymnase + Socio

Lundi 17 : Club Bel Horizon •
Concours inter clubs • Salle des Fêtes

Samedi 29 - Culture et Loisirs •
Musiques du monde • Salle des Fêtes

Dimanche 30 : Le Centre Culturel •
Carrefour des auteurs • Médiathèque

Décembre

Samedi 6 : APEL Ecole-St Joseph •
Fête de Noël • Gymnase, Salle des Fêtes

Dimanche 7 : Country • **Thé Country** •
Salle des Fêtes

Vendredi 12 : Crèche Pirouette •
Fête de Noël • Salle des Fêtes

Samedi 20 - Dimanche 21 : Mairie •
Marché de la Noël - Salles communales

Enquête publique

Ouverture de l'enquête publique sur le projet de réglementation des boisements et reboisements.

Dates de l'enquête et permanences du commissaire enquêteur

La période de l'enquête est fixée du lundi 20 octobre 2014 au samedi 22 novembre 2014. Le dossier pourra être consulté **aux jours et heures d'ouverture de la mairie**, Monsieur Serge FIGON commissaire enquêteur titulaire tiendra 2 permanences :

- Lundi 20 octobre 2014 de 10h à 12h jour d'ouverture de l'enquête publique
- Samedi 22 novembre 2014 de 10h à 12h jour de clôture de l'enquête publique

Les observations peuvent être adressées par correspondance au Commissaire Enquêteur à la mairie de Saint Pal de Mons, par voie électronique à l'adresse suivante : set@hauteloire.fr (éventuellement prendre rendez-vous) ou inscrites sur le registre d'enquête.

Du sam. 13 sept. au sam. 4 octobre :
EXPOSITION « TOURNAGE SUR BOIS »
Pièces uniques par Jérémie PRIMET



Vendredi 26 septembre à 20h :
BLANCHE(S) NEIGE(S) ET QUINCAILLES
par la Compagnie Konsl'diz
Spectacle tout public

Mercredi 22 octobre à 15h
HEURE DU CONTE DES VACANCES
par l'Atelier Rue Raisin

Du samedi 11 au samedi 31 octobre :
EXPOSITION - VENTE
« SCULPTURE FERRONNERIE »
par Pascal NOIRIE « La forge 2 Chevaux »



CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

Samedi 15 Novembre à 10h :
CONFÉRENCE sur le rôle des femmes pendant la première guerre mondiale et leurs premiers pas vers l'émancipation
par Jeanne Marie Sauvage Avit



Du mardi 2 au vendredi 19 Décembre :
EXPOSITION DE L'ONAC « la Grande Guerre en Haute-Loire »

Samedi 6 Décembre à 10h
« Saint-Pal juste avant la guerre »

- Vie quotidienne à la veille de la guerre
- Les 1^{ères} souffrances
- L'enlèvement par Daniel Durand de la Société d'Histoire du Canton.



Le clin d'oeil des pros

● Auto École BRUNO



Code et permanence bureau
Mercredi de 18h00 à 19h30
Samedi de 13h00 à 14h30

- Permis **AUTO B**
- Formation conduite accompagnée **AAC**
- Permis 1 euro / jour
- Permis **MOTO A1**
- Formation **BSR**
- Code par internet



Pour toute information complémentaire
06.60.28.79.85

BRUNO LEROY
3 bis rue du soleil
43620 SAINT PAL DE MONS
N° agrément E1404300020

● L'atelier D'ART FLORAL



Pour ceux qui auraient envie de donner libre cours à leur créativité, voici une activité qui pourrait les satisfaire. Il s'agit de créer des compositions à partir de fleurs.

Une animatrice réunit une fois par mois les volontaires pendant ce qu'il faut de temps pour réaliser une composition : entre une heure et deux heures de travail. Cela se passe à la salle modulable du gymnase de Saint Pal de Mons (situé en contrebas du terrain de football). L'animatrice fournit les fleurs.

La première fois, on s'inscrit auprès de l'Office de tourisme installé dans le Centre Culturel de la commune (situé face à l'Eglise). Les fois suivantes, on discute avec l'animatrice qui retient une date en fonction des disponibilités des participants. La séance peut avoir lieu le vendredi ou le samedi matin.

Il en coûte 16 euros pour chaque séance, qui sont réglés à l'animatrice.

L'ambiance est détendue, conviviale. On repart avec la composition que l'on a réalisée et la satisfaction de s'être prouvé qu'on avait du talent. Imaginez les beaux cadeaux que vous pourriez faire ! Mais voyez plutôt !



Julie BLACHON

Qu'est-ce que la psychomotricité ?

La psychomotricité est une thérapie à médiation corporelle, basée sur la relation/le lien entre le corps et la psyché (la vie psychique, affective, émotionnelle). Elle agit sur le corps pour rétablir les fonctions physiques, mentales et affectives entravées. Sa spécificité est de considérer l'individu dans sa globalité.

Que fait le psychomotricien ?

Le psychomotricien aide son patient à trouver ou retrouver un équilibre psychocorporel, à mieux prendre conscience de son corps, à le maîtriser, à en faire un instrument capable de s'exprimer et de communiquer.

Dans sa fonction, il utilise des médiations : relaxation, jeux de rôles et de mimes, ateliers d'art-thérapie, parcours psychomoteurs, ateliers sensoriels, etc.

Le psychomotricien travaille sur prescription médicale.

Pour qui ?

Les BÉBÉS pour : retard de développement, troubles de l'oralité, prévention des mauvaises postures, troubles de la relation et des interactions, troubles du sommeil...

Les ENFANTS pour : troubles psychomoteurs et/ou de développement,

d'apprentissage, d'expression, d'autonomie et de comportement. Troubles de l'écriture, de la latéralité et de l'organisation spatio-temporelle. Maladresses motrices et gestuelles. Troubles de la maturation nerveuse et de la régulation tonique. Troubles du schéma corporel et de la représentation du corps. Instabilités psychomotrices et hyperactivité, inhibitions, troubles de la personnalité. Difficultés d'apprentissages scolaires, d'attention et de concentration. Déficiences intellectuelles...

Les ADOLESCENTS pour : troubles de l'image du corps, du comportement alimentaire, du comportement, mal-être corporel et psychique, stress...

Les ADULTES pour : stress au travail, crises d'angoisse, troubles du sommeil et de la concentration, difficultés de gestion de ses émotions, anticipation anxieuse face à un événement particulier (examens, permis, entretiens...), troubles de la latéralité, syndrome de stress post-traumatique, hypervigilance, mal-être, dépression...

Les PERSONNES ÂGÉES pour : peur de la chute, chutes à répétitions, troubles de l'équilibre, anxiété, raideurs, manque d'aisance motrice, troubles de la relation et de la communication, troubles de la mémoire, troubles du comportement, troubles concernant des actes de la vie courante...

Julie BLACHON Psychomotricienne D.E

Diplômée de l'Institut Supérieur de Rééducation Psychomotrice de Marseille

4 place de l'Eglise - 43620 Saint-Pal-de-Mons

Tél : 06 59 37 06 52

Manifestations

La fête de la musique

La Fête de la Musique a été organisée chez nous le samedi précédant la date officielle, à une date où la concurrence était moins forte.



La fête dans la rue

Le temps, même s'il faisait frisquet cette soirée-là, n'a pas découragé un public nombreux d'assister aux spectacles proposés. Beaucoup de gens ont pris place sous les chapiteaux montés en face des bars-restaurants pour abriter les convives ; ils ont pu déguster, bien l'abri, bières et moules-frites. D'autres ont préféré flâner d'un podium à l'autre pour goûter à tout ce qui se passait sur la place de l'Église.

Les groupes d'artistes avaient été choisis de façon à ce que chacun des participants à la fête trouve une animation à son goût. Les résidents de la Maison de Retraite ont été les premiers à écouter ou à chanter de belles chansons françaises connues et appréciées. Des jeunes ont ensuite montré qu'ils avaient du talent. Puis se sont succédé des groupes. Les « No and Us » proposaient des reprises de chansons populaires, les



La fête à la maison de retraite

« Kiftélé » du rock aux accents des Balkans, les « Bachshich » du rock pop. Quand un groupe s'arrêtait, c'est la fanfare du groupe « Zigomaclique » qui déambulait entre les chapiteaux en proposant des airs joués de façon burlesque, comique. Par la suite, c'est Eric qui a fait danser le public encore présent.

De l'avis de ceux qui avaient choisi de venir, la Fête fut réussie. Merci à tous ceux qui ont contribué à ce succès.



**PHARMACIE
HILAIRE - VOCANSON**

5 rue Centrale
Saint Pal De Mons
04 71 66 16 00

Horaires d'ouverture

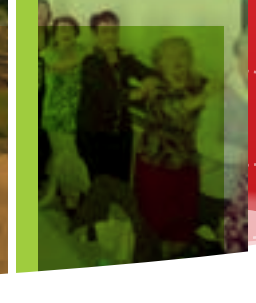
Du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h et de 14h30 à 19h
Le samedi de 8h45 à 12h

Abattage et débardage de bois mécanisé



Jean-Marie CUOQ SARL

Zone Courtanne 2 - Saint Pal de Mons



Interfolk

La Commune de Saint Pal de Mons, qui a fait le choix d'offrir à sa population, à l'occasion du festival Interfolk, un spectacle de musiques et danses folkloriques de qualité, accueillait cette année une troupe d'Ouzbékistan.

Au cœur de l'Asie Centrale, l'Ouzbékistan est un pays à l'histoire ancienne et riche. Cette région a été conquise, au 7^{ème} siècle, par les armées de l'Islam. Puis, au 13^{ème} siècle, par les Mongols de Timour (dit Tamerlan en Europe). Mais ce pays reste connu surtout pour avoir été traversé par la Route de la Soie. Commerce qui a contribué au développement des cités de Tachkent, Samarkand, Boukhara et favorisé l'échange de marchandises rares, précieuses bien sûr mais aussi le brassage des cultures.

Le spectacle proposé, avec les costumes de soie, brodés de fils d'or, les danses tournoyantes et virevoltantes, les chants de fêtes populaires, une ambiance très orientale et chaleureuse donnaient une idée de la richesse culturelle du pays.

Les résidents de la Maison de Retraite et la population ont ainsi pu, à l'occasion d'un défilé et de deux spectacles, goûter à l'expression d'une culture gaie et conviviale.

Merci à Eric et à tous ceux qui ont donné un coup de main et en particulier à ceux qui ont accueilli des artistes chez eux pour le repas de midi.



Manifestations

100 ans de Madame Faure Marguerite

Après Madame Hilaire Marie-Louise et Monsieur Lombard Marius, c'est au tour de Madame Faure de fêter, à son tour, ses 100 ans, le 9 juillet à la maison de retraite.

La veille du jour J, la famille de Marguerite, aidée de l'animatrice Hélène Moro, avait dressé une belle table (bien décorée de marguerites bien sûr !). Il fallait voir la joie et la fierté de Madame Faure ce jour-là ! Elle disait à tous ceux qui passaient : « Venez voir ce que mes enfants ont fait, comme c'est joli ! ».

Enfin, le grand jour est arrivé : plus de 70 invités sont venus entourer Marguerite et déguster le délicieux repas concocté par la maison de retraite : sa famille bien sûr, les pensionnaires de la maison de retraite, des responsables de l'établissement, Monsieur Faverge, Monsieur Braye (médecin), et du personnel, des bénévoles, Monsieur le Curé, Monsieur le Maire et quelques élus, Hélène l'animatrice.

Marguerite, un peu émue, a donc soufflé ses bougies et elle a même interprété avec brio une chanson : « Elle avait dix-huit ans, le bel âge... » chanson qui



Mme Faure et ses enfants

était celle de son mari, disait-elle, et qu'elle connaissait très bien.

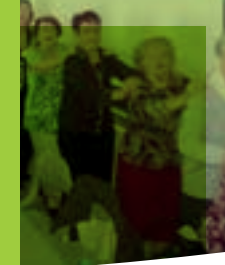
Puis ses enfants Noël, Pierre et Fernand, tous trois musiciens, ont assuré l'animation. Une très belle fête que Marguerite n'oubliera sûrement pas. Une chanson : « On n'a pas tous les jours 100 ans » avait été écrite par sa famille.

Marguerite est originaire de Grazac. Après son mariage avec Gabriel Faure, elle s'est installée à Saint-Pal au Grand Chemin où elle a tenu un bar (« avec repas à toute heure », précise-t-elle !) pendant 45 ans.

Elle a eu la douleur de perdre un de ses fils, Jacques.



Mme Faure



Country : saison 2013-2014

Le groupe « Santiag's San Paloune » a poursuivi la saison avec le même dynamisme.

Fin Novembre, nous nous sommes rendus au restaurant « La Sapinière » pour animer le repas des aînés de SAINT VICTOR MALESCOURS offert par le CCAS de la commune.

Le 15 Février, les résidents de la maison de retraite de SAINT PAL nous ont accueillis pour un après-midi musical. Pendant le partage d'un goûter, Nadine Guillaumond a fredonné quelques chansons accompagnée de Jean Marie Benedetti à la guitare. Puis les danseurs ont pris place et, après un petit spectacle, le personnel et les familles ont pu apprendre une chorégraphie.

Le 04 Avril, Familles Rurales a proposé une soirée interactivité. Elle s'est déroulée dans une ambiance festive.

Le 06 Avril, nous avons organisé notre tea-country annuel. Les amateurs de musique et danse country ont

répondu à l'invitation. Lilly WEST, chanteuse de country, était également de la partie.

Le 26 Avril, 3 adhérentes : Nathalie, Stéphanie et Doriane, accompagnées de leur fan-club, ont participé à la Compétition Régionale de Danse Country à ROMAGNAT (63).

Le 08 Juin, Démo et animation de la Fête du Printemps à ST PAL. Ce jour-là nous avons étreint nos tenues aux couleurs de notre club.

Le 28 Juin, pour la 2^{ème} année, nous avons participé à la kermesse de l'école St Joseph de STE SIGOLENE. Défilé avec les enfants de l'école, accompagné de Jean et Mauricette sur leur trike. Le soir, danses sous la pluie et les éclairs. La joie des enfants, les applaudissements et l'implication du public nous ont fait oublier la morosité du ciel.

Le 04 Juillet, le Gala de Vigilante Gym. Démo au gymnase.

Puis après, quelques danses sous le chapiteau où un repas était servi, Nathalie proposait une initiation au public très réceptif.

Le 11 Juillet, malgré une météo peu estivale, le groupe a quand même maintenu sa démonstration au marché des producteurs à ST ROMAIN LACHALM.

Saison 2014-2015

Venez nous rejoindre dans nos différents groupes :

- **Confirmés** : Mardi de 18h30 à 20h00
- **Novices** : Mercredi de 18h00 à 19h00
- **Débutants** : Lundi de 19h30 à 20h30



Country Tea



Démonstration sur la place d'Eglise

Manifestations

Les bébés

Vogue

10 ans



Les 10 ans - artistes du cirque



Les bébés - cuisiniers

18 ans



Les 18 ans - paysans



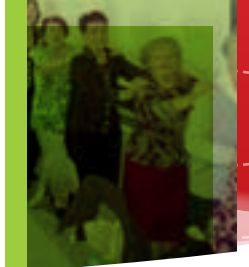
20 ans

Les 20 ans - militaires

30 ans



Les 30 ans - ambulanciers



40 ans

Le char des 40 ans - mineurs



Les 50 ans - professeurs et élèves

50 ans



Les 60 ans - cheminots

60 ans



80 ans



Les 80 ans - forgerons



La vie associative

Le forum des associations

Le samedi 30 août, au Gymnase, se déroulait le Forum des associations.

A partir de 8 heures, chacune d'elles pouvait installer son matériel. Cette année, il y avait aussi un espace réservé à la Mairie pour le ramassage scolaire (récupération des cartes, connaissance des circuits ...).

De 9 heures à 12 heures, les nombreux participants ont pu faire le tour des «stands» pour se renseigner ou s'inscrire au sport ou au loisir de leur choix.

Vers 11 heures, notre animateur, Eric Rochedix, que l'on remercie au passage pour sa présence et sa

disponibilité, invitait le groupe de danse country «Santiag sanpaloue» à rejoindre le podium. Un grand bravo et un grand merci à ces danseuses toujours partantes pour assurer l'animation du forum.

Cette année, nous avons eu aussi la visite de M. Laurent Wauquiez, notre député, qui a pris la parole pour remercier et encourager tous les bénévoles qui œuvrent au sein des associations et qui participent activement au dynamisme de notre commune.

Puis, ce fut l'accueil des

nouveaux habitants. Chaque président est venu présenter son association. M. le maire, Patrick Riffard, les adjoints et plusieurs membres de l'équipe municipale se sont à leur tour présentés et ont offert à ces nouveaux habitants une pochette contenant plusieurs cartes et brochures très utiles pour connaître Saint Pal et sa région.

La matinée s'est bien sûr terminée par le verre de l'amitié offert par la Mairie, dehors (sous le soleil enfin revenu !), devant le gymnase.



Le qu'en dira-t-on ?



«La saison 2013-14 a été couronnée d'un très vif succès !

La salle des fêtes était pleine à craquer pour les représentations de «Faut pas payer» de Dario Fo.

Du coup, la troupe adulte s'exporte à St Agrève, à St Didier en Velay et à St Etienne. Les enfants ont largement contribué à cette réussite avec leur pièce : " Le château en folie " de Joël Contival. Les ados n'étaient pas en reste

avec leurs improvisations qui ont montré un autre aspect du travail théâtral.

Le " Qu'en dira-t-on " est très fier de toucher autant de monde à St Pal et remercie toutes les personnes qui ont témoigné leur satisfaction!

Pour l'année 2014-15, les ateliers auront toujours lieu les jeudis à la salle des fêtes et les représentations au printemps. A très bientôt"



Photos: Vincent Mourier

La troupe enfants

Association « Use s'mell »

Cette Association est constituée d'une équipe de marcheurs des communes de St-Pal de Mons et de Sainte-Sigolène, amoureux de la nature et soucieux d'entretenir les PR (sentiers petites randonnées) sur notre territoire.

Elle a participé à l'élaboration du Topo-guide « LES MARCHES DU VELAY...à pied, sur lequel sont répertoriés 10 circuits représentant 110 km sur les 2 communes.

Ce topo-guide est en vente dans les bureaux de l'Office du Tourisme Intercommunal à St-Pal et à Ste-Sigolène.

L'Association organise chaque année une randonnée pédestre et VTT. Pour l'année 2015, la date du Dimanche 29 Mars est retenue avec un départ de St-Pal de Mons



La vie associative

Venez nous rejoindre...


L'association ADMR de St Pal de Mons recherche des bénévoles.

L'ADMR est le premier opérateur associatif au service des personnes. Cette association a été fondée en juin 1961. Actuellement, elle compte 9 salariées à temps partiel.

Mieux vivre chez soi, plus autonome, l'ADMR accompagne les personnes dans les actes quotidiens de la vie (Ménage, entretien du linge, préparation des repas, garde de jour, téléassistance, transport accompagné, ...)

L'ADMR apporte également un soutien aux familles, avec le développement des solutions d'accueil individuel.

L'ADMR est ouverte à tous avec ou sans prise en charge financière. Venez nous rencontrer le jeudi matin de 9h à 12 h au bureau.



VIE QUOTIDIENNE
PETITE ENFANCE
SOINS
PORTAGE DE REPAS
FAMILLES
HÉBERGEMENT

CONTACTS
Bureau : 09 63 04 21 64
N. Convers : 04 71 66 69 46
S. Bruyère : 04 71 66 68 43

Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers Sigo-Pal



Le
05/08/2014
devant le
Centre de
Secours

NOUVEAU BUREAU

- **Président** : Gerard Martellino
- **Vice Président**: Georges Bruyère
- **Trésorier**: Michel Bruyère
- **Trésorier adjoint**: Jean Paul Bonneville et Jeannot Bardel
- **Secrétaire**: Joseph Chomat
- **Secrétaire adjoint**: Dominique Teyssier

Les anciens sapeurs pompiers de Sainte-Sigolène et de Saint-Pal-de-Mons ont fusionné en une seule amicale SIGO-PAL.

L'amicale se réunit une à deux fois par mois, petite promenade, belote, pétanque et casse-croûte.

Le but est de conserver les liens d'amitié qui unissent les anciens sapeurs pompiers.

Une pensée pour nos anciens qui nous ont quittés: leur dévouement pour leur commune a toujours été l'exemple à suivre.

Le Président:
Gerard Martellino



1945-1993 : Profonde évolution de la transfusion sanguine bénévole du don de sang

Cette longue période est celle d'une grande évolution scientifique et technique de la transfusion, en même temps que la reconnaissance de l'éthique du don de sang et des produits issus du corps humain.

La méthode du bras à bras est progressivement abandonnée, les moyens de conservation du sang font l'objet de progrès spectaculaires.

La transfusion sanguine devient une discipline à part entière de la médecine moderne.

Bénévolat et non-profit sont enfin les bases incontournables du don de sang et de son utilisation.

Trois éléments importants marquent les premières années de l'après-guerre :

L'organisation, à partir du bénévolat 1949, des journées du sang, prélude au développement du bénévolat et du mouvement associatif.

La fondation en 1949 de la fédération nationale des donneurs de sang.

La loi du 21 juillet 1952 sur l'utilisation thérapeutique du sang humain, du plasma et de leurs dérivés.

Après la guerre, le développement de la transfusion entraîne des besoins en sang en constante augmentation, auxquels il devient difficile de faire face avec les donneurs rémunérés de l'époque.

De plus, beaucoup de



Don du sang au gymnase

praticiens continuent à penser que le sang « frais » est préférable au sang conservé par adjonction d'un élément chimique, d'où la persistance de la méthode du bras à bras qui mobilise les donneurs dans des conditions contraignantes. Un grave accident survenu dans une usine de Vincennes en 1949 sera à l'origine d'une première expérience d'appel aux donneurs bénévoles.

La municipalité locale sensibilise la population aux besoins en plasma des victimes, lance un appel aux volontaires et fait installer un service provisoire

de prélèvement dans les locaux de l'hôtel de ville.

C'est le point de départ d'une nouvelle conception de la sensibilisation de la population au don de sang, qui se généralisera avec tous les moyens d'information : affiches, radio, films, conférences... et la création des premières « Journées du sang »

En même temps s'organisent des associations de donneurs de sang bénévoles, prélude à la création de la Fédération Nationale des Donneurs de Sang Bénévoles de France et d'Outre-mer.

Patrimoine

Concordia

Cette année encore une convention de travail a été signée entre Concordia et la Commune.

Concordia est une association d'éducation populaire permettant à des jeunes venant de pays et d'horizons très différents de vivre ensemble une expérience enrichissante. Pour cela, ils participent, volontairement et bénévolement, à un travail d'utilité collective. Chez nous, cela prend la forme d'un chantier dédié à la rénovation du patrimoine et à la sauvegarde de l'environnement.

Leur séjour parmi nous a duré du mercredi 9 au mercredi 30 juillet. Leur travail a consisté à débroussailler les abords de la chapelle Saint Julien la Tourette, remonter des murets en pierres sèches, aménager des terrasses naturelles pour y installer trois tables de pique-nique et une toilette sèche.



De jeunes sanpalous avaient décidé de se joindre au groupe des jeunes recrutés par Concordia. La pluie, malheureusement, a gêné les travaux.

Ils se sont montrés gais, sérieux et dynamiques. Et ont manifesté de réelles capacités à s'organiser et à se prendre en charge eux-mêmes : l'un des buts recherchés sur ce genre d'expérience. L'ambiance générale a été, comme recherché, celle du partage des émotions, de l'échange des savoirs, jeunes entre eux et jeunes avec les adultes qu'ils rencontraient. Cela est passé, en particulier, par l'échange de coutumes dans le domaine de la cuisine et de la musique.



Les Jeunes volontaires devant la chapelle



Sortie du topoguide Les Marches du Velay ... à pied!

21 circuits labellisés Respirando

225 km de chemins balisés d'un ou de plusieurs sentiers au départ de chacune des communes des Marches du Velay : **5 à Saint-Pal-de-Mons**, 5 à Sainte-Sigolène, 4 à Monistrol-sur-Loire, 3 aux Villettes, 1 à La Chapelle d'Aurec et 3 à Beauzac.

De 4,7 kms à 18,4 kms : des niveaux de difficulté adaptés à chaque pratique: familiale, loisir ou sportive.

Des altitudes s'échelonnant entre 490 m à Vaures et 950 m à La Croix de Peyrardon sur St-Pal-de-Mons.

Des parcours traversant plateaux, gorges, vallées, sites boisés ou découverts.

Un formidable outil de promotion

Mini-thématiques présentant le territoire, textes et photos séduisantes, le topoguide est un formidable outil de communication de la destination des Marches du Velay.

Tout au long des itinéraires, les circuits conduisent les amateurs de pleine nature vers des sites patrimoniaux, embrassant un vaste panorama ou longeant les rivières.

Disponible à l'Office de Tourisme des Marches du Velay au prix de **9.50 €**.

Un travail d'équipe colossal associant plus de 50 bénévoles de différentes associations des Marches du Velay, particuliers ainsi que techniciens de l'office de tourisme.

2009 : Début de la concertation à l'échelle intercommunale,

2011 : Définition des parcours selon les critères Respirando,

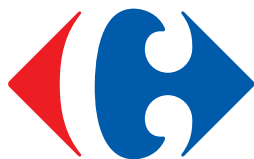
2012/2013 : Intervention sur terrain : balisage, débroussaillage, aménagements
Elaboration du topoguide : description des itinéraires, rédaction des thématiques, prise et choix de photos.

Coordination de toute l'opération et lien avec la Croisée des Chemins et la fédération,
10 mai 2014 : livraison du topo.

Une opération financée par la Communauté de Communes des Marches du Velay avec le soutien du Conseil Général de la Haute-Loire et mise en œuvre par son Office de Tourisme.



Carrefour
market



24/24h - 7j/7

Ouvert du Lundi au Samedi NON-STOP 8h30-19h30

Tél. 04 71 66 10 30 - La Chaud - 43600 S^{te} Sigolène

Sono Max

DJ - ANIMATION MUSICALE

06 21 74 19 01

WWW.SONO-MAX.E-MONSITE.COM
maximeleon50@yahoo.fr - Sono Max

Etat Civil

Naissances

Samson GUERIN



22 décembre 2013

Amélie SANGLARD



12 janvier 2014

Inès BARRY



27 mars 2014

Clémence RIOU



27 mai 2014

Edouard SABY



15 mai 2014

Loris CHARLES



26 juin 2014

Jimmy BARDET : le 10 novembre 2013
Agathe Justine CARLAT : le 7 janvier 2014
Timéo GUTTERMANN : le 14 janvier 2014
Léna, Julie Yoanna FRAISSE : Le 16 février 2014
Matys MAURIN : Le 24 mars 2014

Mariages

le 19 Avril 2014 Christophe, Jean, Marc MOULIN
et Myriam, Carole, Elise VIVAT.

le 20 Avril 2014 François, Georges, Marie
CHARBONNIER et Béatrice, Marie-Rose DENIS.

Le 17 mai 2014 Eric, Joseph RASCLE et
Frédérique, Alexandra, Marguerite ORIOL.



Le 26 juin 2014
Aurélien, Geoffray,
Laurent SAGNOL
et Juliette,
Marie-Paule CHEL



Le 5 juillet 2014
Alban MICHEL et
Anais, Marie, Andrée
CHAMPAVERE

CELLE TP

TERRASSEMENT - CANALISATIONS



L'Obre - Le Villard
43600 SAINTE-SIGOLÈNE

04 71 66 65 47 - 06 08 28 65 06

celle-jean-marc@wanadoo.fr

Décès

- Le 3 novembre 2013 : Jean François Marcel POINAS né le 9 septembre 1927
- Le 13 novembre 2013 : Marc PLAY né le 10 octobre 1944
- Le 13 décembre 2013 : Elisa , Jeanne GUILLAUMOND née SAMUEL née le 23 octobre 1924
- Le 5 janvier 2014 : Jean GUILLAUMOND né le 17 Janvier 1935
- Le 28 février 2014 : Edouard, Pierre LABORIE né le 4 avril 1945
- Le 2 avril 2014 : Marius, Jean, Marie LOMBARD né le 11 septembre 1913
- Le 15 avril 2014 : Jean, Marcel, Marius QUIOC né le 8 janvier 1922
- Le 19 avril 2014 : Gustave, Eugène PAULET né le 6 juillet 1928
- Le 23 avril 2014 : Jeanne, Marie, Emilia ROUX née BELOT née le 7 août 1921
- Le 2 mai 2014 : Marthe, Jeanne TEYSSIER née BRUNON le 28 décembre 1942
- Le 3 juin 2014 : Christian POINAS né le 24 avril 1972
- Le 25 juin 2014 : Jean, Cyprien, Marcel LARDON né le 25 mai 1942
- Le 28 juin 2014 : Claudette, Marie-Thérèse LANDY née FERRAPIE le 13 avril 1930
- Le 26 juillet 2014 : Marius, Jean VALOUR né le 29 juillet 1931
- Le 4 Août 2014 : Jean, Marcel, Victor COLOMBET né le 4 décembre 1923


Aux Créations Locales

ACL • RÉGIE PUBLICITAIRE

■ Antenne AUVERGNE

32, rue de l'Hôtel de Ville // 43130 RETOURNAC // Tél. 04 63 75 00 10
crea@acl-communication.fr // www.acl-communication.fr

Siège social : SASU ZEPHIR
14, chemin de la Périvaure - 42700 FIRMINY // Siret : 802 987 511 00010

■ CONSEIL ■ DÉVELOPPEMENT ■ CRÉATION ■ ACCOMPAGNEMENT

- Mairies
- Conseils Généraux
- Offices de tourisme
- Associations...



"Toute reproduction, même partielle de cet ouvrage, est interdite. Les éditeurs déclinent toute responsabilité relative aux erreurs ou omissions commises involontairement, que pourrait comporter le présent ouvrage."



Paulet
en Route pour l'Avenir !

Travaux routiers – Cours de villas
PAULET & Cie – Ets de COLAS RAA

ZI Les Taillas - 43600 STE SIGOLENE
Tél : 04 71 66 46 46 Fax : 04 71 66 14 24

AUTO-ECOLE BRUNO
Bruno LEROY



1 rue du Monument
43110 Aurec sur Loire
N° d'agrément: E1104321780

2 agences - 1 seul numéro
3 bis rue du Soleil
43620 S^t Pal de Mons
N° d'agrément: E1404300020

Permis Auto B
Permis Moto A1
Formation conduite accompagnée AAC
Formation BSR
Permis à 1 euro / jour

06 60 28 79 85



Les Feuillantines

HÔTEL *** - RESTAURANT
LA VIALATTE - 43620 SAINT-PAL-DE-MONS
TÉL. : 04 71 75 63 25
contact@lesfeuillantines.com - www.lesfeuillantines.com

PORTES OUVERTES du 20 au 23 novembre inclus



Gérard Mondon
Cave de Vins Fins

Le Bouchat - 43620 SAINT-PAL-DE-MONS
Tél. 04 71 66 15 09 - Port. 06 09 30 61 26

CAVE OUVERTE
du mardi au samedi
de 9h à 12h et de
15h à 19h

Mail : cave.mondon43@orange.fr

TRAVAUX PUBLICS
Sébastien GIRAUD

Terrassement • Canalisation • Drainage
Mise aux normes fosses septiques (SPANC)
Aménagement de villas • Cours en enrobés

Le Bouchat - 43620 SAINT PAL DE MONS - Tél/ Fax : **04 71 75 09 51**
Port. : **06 60 16 97 40** - sgiraud43@aol.com


MEUBLES CORNILLON
Artisan Fabricant



- MEUBLES TOUS STYLES
- CUISINES
- SALLE DE BAINS

Atelier - Expo :
Pl. Hôtel de Ville - S^{TE}-SIGOLÈNE
04 71 66 63 05


AMBIANCE *Verandas*



Concessionnaire **VERANDA RIDEAU**

Ambiance Verandas
04 71 59 82 11
Z.A. du Pêcher - 43120 MONISTROL-SUR-LOIRE

HABITAT
Confort
St Pal



PORTAILS



GARDE-CORPS

Habitat Confort Saint Pal
04 71 66 40 44
Barthou - 43620 SAINT-PAL-DE-MONS